

Hopfenweg 21  
PF/CP 5775  
CH-3001 Bern  
T 031 370 21 11  
info@travailsuisse.ch  
www.travailsuisse.ch

DETEC  
Madame Simonetta Sommaruga  
Cheffe du Département  
Conseillère fédérale  
Palais fédéral  
Berne

Courriel : konsultationen@bav.admin.ch

Berne, le 2 mai 2022

## **Loi fédérale concernant l'infrastructure de données sur la mobilité : consultation.**

Madame la Conseillère fédérale,  
Madame, Monsieur,

Nous vous remercions de nous donner la possibilité d'exprimer notre avis sur ce projet et c'est bien volontiers que nous vous le faisons parvenir.

### **1. Considérations générales**

Face à la croissance continue du trafic, il est judicieux d'exploiter et d'utiliser les infrastructures de transport et les moyens de transport de manière plus efficiente. Un flux d'informations performant entre les gestionnaires d'infrastructure, les entreprises de transport, les fournisseurs privés de prestations de mobilité et les clients est essentiel pour un système de mobilité plus efficient. Il manque actuellement une infrastructure nationale neutre de données dans le domaine de la mobilité.

Une infrastructure nationale de données sur la mobilité (MODI) devrait permettre d'améliorer l'utilisation des données (fourniture, mise à disposition, échange, liaison, acquisition) en vue d'un système de mobilité efficient. Il est important que la MODI soit constituée des éléments clés que sont l'infrastructure nationale destinée à mettre en réseau les utilisateurs de données sur la mobilité (NADIM) et le Réseau des transports CH. Il importe aussi qu'elle soit conçue en fonction des besoins des utilisateurs et puisse être développée et complétée au fur et à mesure.

Le développement d'une infrastructure de données par les pouvoirs publics réduit le risque que différents fournisseurs de mobilité développent en parallèle différentes infrastructures de données, en utilisant éventuellement des normes différentes. Cela entraînerait une perte d'efficacité. Si l'État n'agit pas à cet égard, des entreprises ou des plates-formes individuelles risquent d'acquérir une forte puissance commerciale. En particulier, une plate-forme d'intermédiaires en mobilité qui, en raison de ses possibilités d'utilisation exclusive des données, agirait en tant que monopole, aurait une influence importante sur le système de transports. Nous considérons qu'il y a donc aussi un fort intérêt de

service public dans cette problématique. Il revient donc aux pouvoirs publics à notre avis de développer cette nouvelle infrastructure.

On peut aussi attendre du développement d'une mobilité multimodale qu'elle favorise l'économie circulaire basée sur le partage ou la location de services et contribue ainsi à réduire les émissions de gaz à effet de serre. De nouveaux emplois pourront aussi être créés. Mais il y a aussi le risque qu'une offre multimodale intégrée favorise encore plus les déplacements et, partant, annihile les gains espérés sur le plan écologique et du climat. Malgré ce risque, les éléments positifs d'un tel projet l'emportent. C'est pourquoi, Travail.Suisse, l'organisation faïtière indépendante des travailleurs et travailleuses, apporte un soutien de principe à ce projet. Nous souhaitons néanmoins que ce projet soit complété en intégrant, d'une part, une réflexion sur la nécessité de mesures pour réduire la mobilité motorisée d'origine fossile et, d'autre part, sur le perfectionnement professionnel du personnel des transports en matière de numérisation et la réduction d'obstacles pour certains usagers à utiliser les offres de transport numériques. (voir notre réponse à la question 1 du questionnaire en annexe).

Pour plus de détails sur notre réponse, nous avons répondu à la plupart des questions figurant dans le questionnaire. N'étant pas une organisation suffisamment spécialisée sur cette thématique, nous avons renoncé à répondre quelques questions qui revêtent un caractère plutôt de nature technique.

En vous remerciant de réserver un bon accueil à notre réponse, nous vous adressons, Madame la Conseillère fédérale, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.



Adrian Wüthrich, président



Denis Torche, responsable du dossier politique écologique

Annexe : questionnaire rempli